



## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du Conseil de Communauté du 4 juillet 2024  
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS**

**Nombre de membres 14  
Etaient présents : 11 membres – 2 procurations – 13 votants**

### **Culture & Patrimoine - Pôle Culturel**

#### **446/2024 Attribution d'une subvention à l'Association Un Jardin Passionné pour l'organisation du « Festival de la Soupe 2024 »**

M. le Président expose :

La Commission culture a étudié, lors de sa séance du 19 juin 2024, la demande de subvention formulée par l'Association Un Jardin Passionné pour l'organisation de la manifestation « Festival de la Soupe ».

Le festival de la soupe est un rendez-vous gastronomique et culturel biennal. Il est proposé sur deux jours, les 28 et 29 septembre 2024 et regroupera divers rendez-vous (expositions, animations, conférences, artisans locaux, spectacles). Pour cette nouvelle édition, Un Jardin Passionné sollicite une subvention intercommunale à hauteur de 5 000 € pour un coût total de 32 000 € (soit 16 % du total des produits prévisionnels du projet).

La Commission culture, après étude de la demande, a constaté que la manifestation « Festival de la Soupe » est éligible et relève de l'intérêt communautaire. La Commission culture propose donc de soutenir cette manifestation et d'attribuer à l'Association Un Jardin Passionné une subvention maximale de 2 500 euros. Elle demande à l'association de lui fournir, à l'issue des manifestations, un bilan financier sur la base duquel elle statuera sur le montant de la 2<sup>ème</sup> tranche.

**Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré,**

**CONSIDERANT** le vote du 11 avril 2024 affectant un montant de 35 000 euros en vue de constituer un « fonds culturel » et la demande de l'association Un Jardin Passionnément,

**CONSIDERANT** l'avis favorable de la Commission Culture en date du 19/06/2024,

**SOUTIENT** l'organisation, par l'association Un Jardin Passionnément, du « Festival de la Soupe »,

**ATTRIBUE** une subvention maximale de 2 500 € à l'association Un Jardin Passionnément, sous couvert du respect du règlement d'attribution des subventions 2024 aux porteurs de projets culturels.

**Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)**

**Le secrétaire de séance,**

**Le Président,**

**Denis PETIT**



**Jean-Marc BURRUS**

